

## AMÉNAGEMENT NATURE, LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,  
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES  
SUR LE CLIMAT

*Direction générale de l'aménagement,  
du logement et de la nature*

*Direction de l'eau et de la biodiversité*

### **Arrêté du 1<sup>er</sup> août 2016 modifiant l'arrêté du 3 octobre 2013 portant nomination au conseil d'administration de l'Établissement public du Parc national de La Réunion**

NOR : DEVL1619349A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, en date du 1<sup>er</sup> août 2016, au 2<sup>o</sup> de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 3 octobre 2013 susvisé, les mots : « Mme Vanessa Miranville, titulaire, représentant du territoire de la côte Ouest, établissement public de coopération intercommunale concerné par le parc national, et Mme Patricia Locame-Machado » sont remplacés par les mots : « Mme Patricia Locame-Machado, titulaire, représentante du territoire de la côte Ouest, établissement public de coopération intercommunale concerné par le parc national, et Mme Vanessa Miranville, suppléante ».